

Fiche n°2 : Communication et promotion du patrimoine naturel et du site Natura 2000

Objectif : Sensibiliser les usagers et les touristes aux enjeux écologiques du site afin d'encourager des activités et un tourisme durable n'impactant pas la biodiversité

Tous les Habitats d'Intérêt
Communautaire (HIC)

Toutes les Espèces d'Intérêt
Communautaire (EIC)

ENGAGEMENTS

Je m'engage à :

1. Communiquer sur la présence des sites Natura 2000
Point de contrôle : *diffusion régulière d'informations sur le site Natura 2000*
2. Intégrer dans ses propres documents de communication (gazette de communes, dépliants ...) une information sur le site Natura 2000 en collaboration avec la structure animatrice.
Point de contrôle : *contrôle de la présence régulière d'informations sur Natura 2000 dans le bulletin municipal ou sur le site internet ou tout autre document de communication.*
3. Mettre à disposition du public les lettres d'information du site et autres documents édités dans le cadre de l'animation et la mise en œuvre du DOCOB.
Point de contrôle : *mise à disposition effective des lettres d'information « Focus Natura 2000 » dans la structure d'accueil touristique ou la mairie.*
4. Mettre à disposition du public les références du site internet dédié <http://marais-falaises-estuaire-gironde.n2000.fr> sur lequel est disponible toutes les informations relatives à la démarche Natura 2000 du site 36. Lorsque la structure a un site internet, créer un lien entre ce site web et le site web dédié à l'animation du site N2000 n° 36.
Point de contrôle : *informations affichées dans la structure d'accueil touristique ou la mairie.*
5. Afficher les événements grand public organisés par la structure animatrice
Point de contrôle : *affiche présente dans la structure d'accueil touristique, la mairie ou sur les emplacements d'affichage municipaux.*
6. En cas de création ou de renouvellement de la signalétique de loisirs dans le périmètre du site Natura 2000, intégrer en collaboration avec l'animatrice une information signalant aux usagers le site Natura 2000, son caractère rare, remarquable et sensible.
Point de contrôle : *échanges par courrier (postal ou email) avec l'animatrice Natura lors de la création ou du renouvellement de signalétique. Contrôle sur place de la présence d'informations sur le site et du logo Natura 2000.*

RECOMMANDATIONS :

1. Promouvoir l'adhésion des propriétaires ou leurs mandataires à la charte Natura 2000
2. Informer le public sur la sensibilité des milieux, sur les précautions d'usage à respecter dans le site Natura 2000 et le maintien des bonnes pratiques favorables à l'environnement
3. Développer des « animations nature » en collaboration avec des structures associatives compétentes.

Je soussigné.....m'engage à respecter les engagements ci-dessus pendant cinq ans en qualité de propriétaire/ mandataire/ locataire / usager.

Fait à....., le.....

